

2022



ESPACE DE SOUTIEN ET  
DE PRÉVENTION - ABUS SEXUELS

RAPPORT  
ANNUEL



# Sommaire

|           |                                                                                                            |
|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>4</b>  | Editos                                                                                                     |
| <b>6</b>  | 2022 en chiffres                                                                                           |
| <b>9</b>  | Témoignage                                                                                                 |
| <b>10</b> | Soutiens thérapeutiques pour personnes<br>victimes de maltraitance sexuelle et leurs proches               |
| <b>12</b> | Soutien aux adultes victimes de violences sexuelles                                                        |
| <b>13</b> | Focus sur les techniques de prise en charge du traumatisme                                                 |
| <b>17</b> | Témoignage                                                                                                 |
| <b>18</b> | Suivis « Ressources »                                                                                      |
| <b>19</b> | Adolescent.e.s auteur.e.s d'abus sexuels                                                                   |
| <b>20</b> | Prévention & Formation                                                                                     |
| <b>22</b> | Échange avec Hélène Celay, Adjointe à la Direction<br>HEMU – Vaud – Classique et Conservatoire de Lausanne |
| <b>24</b> | Focus                                                                                                      |
| <b>25</b> | Nos soutiens et donateurs                                                                                  |
| <b>26</b> | Le Comité et la Direction                                                                                  |
| <b>27</b> | L'équipe                                                                                                   |
| <b>28</b> | Bilan                                                                                                      |
| <b>29</b> | Compte de résultat                                                                                         |
| <b>30</b> | Compte de résultat par Antenne                                                                             |

## Édito du Directeur

Qu'il s'agisse de prises en charge limitées par les ressources à disposition, d'un nouvel élan pour la clinique en Valais ou d'une situation délicate en matière de recherche de fonds privés, 2022 a été ponctuée de défis, mais aussi de belles réussites pour notre institution. Nous avons le plaisir de vous les présenter dans les prochaines pages de ce rapport.

En effet, l'année écoulée a été caractérisée par des besoins soutenus en matière de prestations attendues, dont le nombre a augmenté par rapport à l'année 2021. A nos yeux, la situation internationale tendue qui fait suite à des années COVID est un facteur qui renforce vraisemblablement le besoin d'aide dans tous les domaines. Le nôtre n'y échappe pas.

Pour répondre au mieux aux demandes, nos prises en charge de groupes ont été renforcées, tant pour les enfants que les adultes.

En Valais, nous sommes heureux de pouvoir compter sur de nouveaux responsables cliniques. A ce jour, notre Antenne de Sion poursuit sa mission avec succès, notamment grâce à l'engagement et au dynamisme de nos collaboratrices et collaborateurs.

Au niveau législatif, l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation sur la psychothérapie nous amène à revoir notre fonctionnement, avec notamment comme impact, une nette augmentation des tâches administratives. La réflexion porte aussi sur la reconnaissance de nos professionnel.le.s de la part de nos financeurs.

La période post-COVID nous montre aussi de grandes difficultés à trouver du financement privé, montant qui jusqu'à l'année dernière, couvrait près de 20% de notre budget. Forts des résultats 2022, nous devons impérativement trouver un plus grand soutien financier de la part des pouvoirs publics. Faute de quoi nous devons réduire les prestations que nous proposons, et qui répondent à des politiques publiques mises en place tant sur le Valais que dans le Canton de Vaud.

Je ne peux pas terminer cet édit sans remercier chaleureusement les collaboratrices et collaborateurs de notre Association, tous domaines confondus, qui développent un travail important jour après jour, tout au long de l'année. Ces remerciements vont également à nos partenaires institutionnels et privés qui nous permettent d'accomplir nos missions et de délivrer les prestations attendues.

Un grand merci aussi à notre Comité et à notre Présidente Anouchka Roman, qui assument avec une grande disponibilité les tâches qui sont les leurs.

2023 s'ouvre sur de nouvelles perspectives que nous allons relever avec enthousiasme et énergie, convaincus de la mission qui est la nôtre !

Bernard Degex



# Édito de la Présidente

## Un nouveau départ

Notre Association a prouvé ces dernières années sa force et sa résilience pour surmonter ses nombreux défis. Après la crise sanitaire et l'engagement d'un nouveau directeur, il s'agit à présent de consolider la structure en place.

2022 a été l'occasion pour le Comité de réfléchir à l'avenir de l'Association, notamment à sa pérennité financière. Face à ces enjeux, il est nécessaire que nous nous mobilisions, Direction, Comité et partenaires institutionnels, pour permettre à ESPAS de continuer à réaliser sa mission en faveur de celles et ceux dont l'enfance a été bafouée.

Je salue l'engagement de mes collègues du Comité qui œuvrent à la pérennité de l'Association, conscients des enjeux économiques contemporains. Je profite également de remercier Mme Marie-Laure Annaheim Lambert qui s'est investie avec dynamisme au cours de ces dix dernières années et qui a remis son mandat de Vice-Présidente lors de la dernière Assemblée générale. Enfin, nous nous réjouissons de l'arrivée de Mmes Séverine Ramel et Valérie Grichting qui sont venues étoffer notre Comité. Mme Valérie Grichting a également été élue au poste de Vice-Présidente, ce qui permet de porter la voix de notre Antenne valaisanne.

Je remercie également la Direction qui représente les intérêts de l'Association à chaque fois que cela est nécessaire ainsi que l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs qui font preuve d'un grand professionnalisme face à la complexité de la thématique et rendent quotidiennement hommage à l'Association.

Enfin, toute ma reconnaissance va à l'ensemble de nos donateurs et de nos partenaires institutionnels, les Cantons de Vaud et du Valais, qui permettent à l'Association de répondre à des besoins en constante augmentation.

## 2023 : 30ème anniversaire de l'Association

L'année 2023 sera celle du 30ème anniversaire de l'Association ESPAS. 30 ans d'existence qui marquent autant d'années de lutte contre les abus sexuels. Je me réjouis de pouvoir continuer à soutenir, par mon rôle au sein du Comité, l'engagement des collaboratrices et des collaborateurs d'ESPAS qui œuvrent chaque jour pour permettre aux personnes concernées de sortir du silence et de trouver des ressources pour se reconstruire.

Pour le Comité  
Anouchka Roman, Présidente



# 2022 en chiffres



# 625

personnes concernées  
par des abus sexuels ont  
trouvé de l'aide auprès de  
l'équipe d'ESPAS.



## 121

enfants et adolescent.e.s  
victimes de maltraitance  
sexuelle

## 206

adultes ayant subi des  
violences sexuelles  
au cours de leur vie

## 45

adolescent.e.s auteur.e.s  
d'abus sexuels

## 18

mineur.e.s pris.e.s en charge  
dans le cadre de nos  
suivis « Ressources »

## 26

interventions brèves

## 127

membres de leur famille  
ou entourage proche

## 4

de leurs proches

## 52

parents ou membres de  
leur entourage

## 26

parents

----- Ceci représente -----

# 3860

séances



# 3335

entretiens individuels

# 322

entretiens de couple  
ou de famille

# 203

séances de groupe



# 74



personnes ont bénéficié d'une prise en  
charge adaptée à leur réalité financière,  
grâce à notre Fonds de solidarité.

# 143

ateliers de prévention ont été dispensés.



# 122

ont été organisés par des structures actives dans le domaine des loisirs.

# 21

étaient destinés à des institutions professionnelles.

Ceci correspond à **411** heures de formation.



# 2303

adultes travaillant au contact d'enfants, d'adolescent.e.s ou de personnes en situation de handicap ont acquis des outils pour réagir de manière adéquate à des situations liées à des abus sexuels.



# 1996

sont engagé.e.s dans une structure bénévole.

# 307

sont des professionnel.le.s des domaines de la santé, du social, de la psychologie, de l'éducation ou de l'enseignement.

# 30



organisations actives auprès des mineur.e.s ou des personnes en situation de handicap sont engagées dans des démarches de prévention à long terme dans le cadre de nos partenariats, soit deux de plus qu'en 2022.

# 31

supervisions ou expertises

ont été réalisées auprès de professionnel.le.s ou de structures.

# 190

conseils gratuits

ont été dispensés par nos équipes auprès de particuliers ou d'organisations. Ces demandes sont réparties entre notre boîte mail, notre permanence téléphonique quotidienne, notre répondeur estival de conseils, la plateforme de notre partenaire Ciao.ch et les demandes qui ont émergé suite à nos ateliers de prévention.







“

J’ai beaucoup apprécié l’accueil et la prise en charge de l’équipe. C’est une association chaleureuse dans laquelle on se sent en sécurité, ce qui est primordial.

Les dépassements de limites, vécus à n’importe quel âge, provoquent une cascade de problématiques dont la précarité dans un grand nombre de cas. J’apprécie le fait que l’association ESPAS prenne en compte cela pour soutenir chacun.e dans son parcours personnel.

Je suis arrivé en Valais il y a peu de temps et j’ai pu trouver à ESPAS un lieu pour ventiler afin de recréer un quotidien plein de sens dans une nouvelle région.

Merci à toute l’équipe. ”

N.E, un adulte

# Soutiens thérapeutiques pour personnes victimes de maltraitance sexuelle et leurs proches

Dans le canton de Vaud, l'année 2022 a été marquée par un nombre important de demandes de prise en charge. Dans un contexte où la capacité d'accueil est restée similaire faute de ressources supplémentaires, nous n'avons malheureusement pas pu empêcher la constitution d'une liste d'attente. Une situation qui a concerné l'ensemble des populations de personnes victimes de violences sexuelles.

En Valais, les demandes d'aide ont connu une augmentation de près de 50%. Elles ont toutefois pu être absorbées au fil de leur arrivée. Cette hausse démontre la bonne collaboration entre notre équipe et le réseau professionnel.

## Accompagnement de mineur.e.s victimes d'abus sexuels

### Enfants de 3 à 12 ans et leur famille

Si le nombre d'enfants qui a bénéficié d'un suivi en thérapie par le jeu est resté stable, le total des séances réalisées auprès de cette population a rencontré une augmentation de l'ordre de 7%.

Comme évoqué, les prises en charge de ces jeunes patient.e.s ont nécessité un délai d'attente dans le canton de Vaud. Or, il nous tient à cœur de pouvoir offrir l'aide nécessaire dans des délais les plus courts possibles, surtout lorsqu'il s'agit d'enfants. C'est pourquoi, lorsque les conditions nécessaires sont remplies, leurs parents peuvent être accueillis par deux de nos thérapeutes lors de 1 à 3 séances. Dans le cadre de ces **« interventions brèves »**, ces familles sont conseillées et outillées pour faire face à la situation et soutenir au mieux leur(s) enfant(s) dans l'attente d'une prise en charge.

De plus, à l'automne 2022, un nouveau type de prestations a été mis en place sous forme de **groupe de thérapie par le jeu**. Guidés par 2 thérapeutes, 3 enfants âgés de 5 à 6 ans ont été accompagnés lors d'un cycle de 8 séances. Chacune de celles-ci abordait une thématique spécifique visant à renforcer les ressources qui aident à bien grandir, telles que la régulation des émotions, la bulle personnelle et sa défense, l'estime de soi ou encore la sollicitation efficace des adultes.

Ce dispositif thérapeutique est particulièrement précieux pour travailler sur le plan des relations interpersonnelles, qui sont souvent impactées par les traumatismes. Toutefois, ceci n'empêche pas d'apporter une attention particulière à la définition d'objectifs propres à chaque petit.e patient.e. A l'issue des séances, tous les enfants ont évolué favorablement.

Afin de garantir un cadre thérapeutique favorable, un ensemble de facteurs doivent être réunis, tels que des âges proches, un niveau de développement similaire ou encore le type de maltraitements vécus. C'est pourquoi nous ne pouvons garantir que cette prestation soit régulièrement reconduite.

*« Cette riche expérience nous a démontré la pertinence de ce dispositif thérapeutique ; chaque enfant a pu explorer, grâce à la précieuse et nécessaire présence des autres, la manière de sentir ses limites et ses besoins relationnels, les exposer aux autres ainsi qu'à les faire respecter. Ceci constituait un travail fondamental à la suite des dépassements de limites que chacun avait vécu. Ma responsable et moi avons également été les témoins privilégiés du fait qu'à travers les forces de chacun, les enfants ont trouvé des solutions créatives à leurs « impossibles », aux difficultés rencontrées face au traumatisme, tout en réinvestissant de nouveaux liens dans un espace sécurisé et prévisible. En fin de groupe, c'est comme si quelque chose s'était ouvert en chacun d'eux ; un « possible » émergeait à nouveau. »*

Eline Gremaud, psychologue FSP

## Adolescent.e.s et leurs proches

Le nombre d'adolescent.e.s pris.e.s en charge cette année s'inscrit dans la lignée de 2021. Nous constatons cependant une augmentation du nombre d'entretiens réalisés auprès de cette population à hauteur de 10% en moyenne.

Notre centre de Lausanne a continué à proposer un groupe de paroles dédié aux jeunes filles. Chaque semaine, elles ont alors pu échanger dans un climat de bienveillance et trouver des ressources pour mener leur vie plus sereinement.

Du côté du Valais, une large part des situations qui ont occupé notre équipe renvoie à des agressions uniques, survenues lors de soirées ou par les personnes avec qui ces jeunes entretenaient une relation amoureuse.

De manière générale, dans notre pratique, il nous importe d'inclure de plus en plus l'entourage des personnes mineur.e.s dans les prises en charge. En effet, les abus sexuels ont comme impact de générer de nombreuses interrogations pour les proches, comme l'explique notre Responsable clinique valaisanne, **Pascale Sarrasin Bruchez** :

*« Le travail avec les mineur.e.s ne se fait jamais seul. Les familles ont de nombreuses questions et ont besoin de conseils sur les meilleures attitudes à adopter suite au traumatisme. Ce travail est important et va aider la victime directe, car mieux les parents vont, mieux l'enfant ira. Et malheureusement, l'inverse peut également se produire. »*

Par ailleurs, nous accueillons également des parents dont les enfants ont été victimes de maltraitance sexuelle sans toutefois en présenter des symptômes, lors d'**entretiens de guidance parentale**. En effet, si les adultes parviennent à réguler leurs émotions liées au choc que les abus peuvent provoquer, il est possible que les enfants concerné.e.s suivent le cours normal de leur développement. Dans de telles circonstances, il peut, ainsi, être préférable de laisser les parents assurer une prise en charge à l'aide d'un accompagnement externe adapté, car ce sont eux qui restent les figures de référence de l'enfant. Ces séances sont également l'occasion de répondre aux interrogations d'ordre juridique qui peuvent survenir.

---

### Vaud

34 enfants  
40 adolescent.e.s  
73 membres de leurs familles  
811 entretiens individuels, de couple, de famille  
46 séances de groupe  
25 interventions brèves, soit 27 séances

### Valais

25 enfants  
22 adolescent.e.s  
54 membres de leurs familles  
491 entretiens individuels, de couple, de famille  
1 intervention brève, soit 1 séance

---



# Soutien aux adultes victimes de violences sexuelles

A Lausanne, le nombre d'adultes suivis a connu une hausse sensible, à hauteur de 13% en 2022. Ceci se répercute sur les séances, dont le nombre a augmenté de près de 10%.

Au printemps 2022, **un nouveau groupe de parole a vu le jour dans le canton de Vaud**. Ce dernier se déroule chaque jeudi en matinée. Il est animé par deux membres de notre équipe. Au total, ce sont 4 groupes de parole qui sont proposés chaque semaine à nos patient.e.s vaudois.e.s.

En **Valais**, si le nombre de personnes est resté stable, les **séances réalisées ont connu une forte reprise en regard à 2021**. Ceci démontre la grande satisfaction des personnes qui nous consultent envers nos prestations et témoigne de la capacité de nos équipes à créer un lien thérapeutique fort avec la patientèle.

Malgré notre souhait, nous n'avons pas pu proposer de prises en charge groupales dans ce canton par manque de soutiens financiers. Des négociations sont prévues au cours du 1er semestre 2023.

---

## Vaud

172 personnes  
2 de leurs proches  
1408 entretiens individuels,  
séances de famille ou de couple  
137 séances de groupes

## Valais

34 personnes  
2 de leurs proches  
227 entretiens individuels,  
séances de famille ou de couple

---

# Focus sur les techniques de prise en charge du traumatisme

Le traumatisme laisse des traces, particulièrement s'il est vécu durant l'enfance. Pour mieux comprendre son impact, nous vous proposons un petit détour théorique.

Face à une situation stressante, perçue comme menaçante, voire mortelle, 3 réponses protectrices peuvent être activées de manière autonome et indépendante de la volonté des personnes qui y sont confrontées. Ces réponses sont totalement physiologiques :

**le combat (fight)** : le cerveau estime que la personne a une chance de se défendre par elle-même ;

**la fuite ou l'évitement (flight)** : cette réponse s'active dans les situations où la confrontation pourrait empirer la situation ;

**le figement (freeze)** : c'est une réponse adaptative au danger lorsque le niveau de stress est si élevé qu'il pourrait en devenir fatal. On observe alors la dissociation : le corps peut, dès lors, être coupé de l'accès aux sensations physiques, aux émotions et à tout ce qui permet de penser ou réfléchir. C'est ce qui peut conduire à l'amnésie traumatique par exemple et à divers autres symptômes que l'on retrouve dans les troubles dissociatifs et le trouble de stress post traumatique notamment.

**Ces réactions sont des stratégies adaptatives, naturelles et instinctives face à des situations stressantes.** Or, il arrive que ces réponses perdurent malgré que l'événement soit terminé. Certains des symptômes suivants peuvent se manifester : de l'hypervigilance – la personne est sans cesse sur le qui-vive, des évitements de lieux, de personnes ou de pensées, de l'anxiété ou encore des intrusions comme des flashbacks ou des cauchemars notamment.

Afin d'aider les personnes qui nous consultent à reprendre une vie plus sereine, **notre équipe se forme continuellement à de nouveaux outils qui permettent des prises en charge au plus proche des besoins et des situations.** Si nos petit.e.s patient.e.s bénéficient d'un soutien adapté en thérapie par le jeu, nous souhaitons vous présenter les principales approches destinées aux adolescent.e.s et adultes que nous accompagnons.



## Les approches psychocorporelles

Les approches psychocorporelles occupent une place importante dans notre pratique clinique. On y retrouve notamment :

### La Somatic Experiencing® (SE)

Cette approche a été fondée par Peter A. Levine, docteur en médecine biophysique et en psychologie. Il consacre son travail au domaine du stress et du traumatisme depuis plus de 40 ans.

La Somatic Experiencing (SE) gagne sans cesse en reconnaissance dans la prise en charge des traumatismes. Son objectif est de donner la parole à la mémoire du corps afin de libérer le système nerveux du figement. En effet, ce dernier peut être resté bloqué parfois durant de nombreuses années après la survenance du ou des traumatismes.

Dans ce contexte, les mots peuvent manquer, voire même être contreproductifs. L'idée est alors d'accompagner les personnes à se reconnecter à leurs ressentis, pour en prendre conscience, les observer et permettre au système nerveux de se réguler progressivement à l'aide de différents outils.

### La SOMA® - Embodiment

La SOMA® - Embodiment a été développée par Sônia Gomes, docteure en psychologie clinique. Elle se fonde sur diverses approches dont la SE.

Elle vise à transformer le traumatisme par le mouvement et le toucher. Elle est destinée notamment aux thérapeutes ayant terminé leur formation en Somatic Experiencing® (SE). Elle propose alors des outils qui vont plus loin que la SE pour se reconnecter à ses sensations corporelles et les accueillir avec sérénité et sentiment de sécurité. Des capacités qui peuvent avoir été impactées suite au(x) traumatisme(s) vécu(s).

Ceci ne peut se faire que de manière très progressive car se réassocier est une expérience difficile, au cours de laquelle il faut accepter de retrouver des sensations et des émotions liées à des événements passés, parfois oubliés jusque-là, afin de les intégrer et de s'en libérer.

Dans cette approche, on considère également que le corps n'a pas réussi à aller au bout des mouvements de défense protectrice (combat, fuite) qu'il aurait souhaité faire lors de l'événement traumatique. Ainsi, l'objectif sera alors d'explorer le figement et de permettre au corps d'aller au bout du mouvement de défense qui n'avait pu être achevé lors des agressions.

A ESPAS, 7 personnes sont formées ou en cours de formation à la SE.

En effet au niveau corporel, après un traumatisme physique ou psychique, le corps perd son sens de la stabilité et de l'orientation dans l'espace. Nos capacités à ressentir et à se mouvoir, qui fonctionnent habituellement ensemble, se dissocient. On peut alors observer des schémas répétitifs, tant au niveau postural que comportemental, ainsi qu'une séparation du corps et de l'esprit ou de certains organes ou parties du corps qui ne fonctionnent plus ensemble.

Rétablir ces bases corporelles permet ensuite de pouvoir travailler en thérapie de manière ancrée et réellement transformer les choses, au niveau physique et psychique.

4 de nos intervenant.e.s sont formé.e.s en SOMA – Embodiment.



## L'EMDR (Eye Movement Desensitization and Reprocessing) ou Retraitement et Désensibilisation par Mouvement Oculaire en français

Fondée par la Docteure en psychologie Francine Shapiro, cette méthode est très souvent utilisée dans la psychothérapie du traumatisme. Son objectif est d'effectuer un retraitement de l'information traumatique afin de permettre au cerveau de se libérer des blocages émotionnels. Afin de les dépasser, la personne est invitée à se concentrer sur du matériel perturbant en lien avec le traumatisme, tels que des cauchemars, des flashbacks, des sensations, des pensées négatives sur soi.

Ainsi, on va chercher à aider le cerveau à digérer ces éléments à l'aide d'une simulation bilatérale alternée, telle que des mouvements oculaires ou tactiles, qui va activer chacun des hémisphères l'un après l'autre. Ce faisant, cela va aider le cerveau à trier et « classer » l'événement traumatique de la partie émotionnelle à rationnelle.

2 de nos psychothérapeutes sont formées à cette approche.

## La psychologie d'urgence

Cette approche est particulièrement utile pour des événements critiques, soudains et inattendus, qui peuvent mettre à mal l'intégrité psychologique ou physique des personnes qui en sont victimes ou témoins. Pour notre patientèle, elle sera principalement adaptée pour des adolescent.e.s ou des adultes ayant vécu récemment une agression unique. Bien qu'ESPAS n'est pas un service d'urgence, ces situations peuvent être traitées de manière prioritaire pour s'assurer de l'efficacité de la prise en charge.

De manière concrète, il s'agira d'aider les personnes concernées à comprendre que les réactions éprouvées sont normales face à cet événement anormal et les accompagner dans l'activation des ressources pour reprendre une vie quotidienne sereine. Pour ces prises en charge post-immédiates, nos thérapeutes s'appuient sur des outils spécifiques articulés dans un entretien structuré en plusieurs étapes. Le premier rendez-vous est souvent suivi d'un second, plus court et ciblé sur l'évolution de la personne et de ses symptômes.

A ESPAS, 8 de nos thérapeutes sont formé.e.s en psychologie d'urgence.





“

J'ai rejoint l'association ESPAS suite au viol dont j'ai été victime à l'âge de 15 ans.

J'ai participé à un groupe de parole qui m'a beaucoup aidée tant par l'écoute que par les échanges, sur l'acte en lui-même, et ses conséquences physiques et psychologiques. Le groupe a aussi été d'un grand soutien sur la plainte que j'ai déposée envers mon agresseur, et toutes les démarches que ça a entraîné.

Dans mon groupe nous n'étions que des jeunes filles, et nous étions suivies par une femme, et un homme, ce qui amenait un bon équilibre après cet acte si violent.

Entre nous, les filles, nous nous entendions bien. On se rencontrait une fois par semaine, et j'ai le souvenir de moments de complicité alors que nous étions en avance et que nous patientions devant l'entrée de l'immeuble où avait lieu ces moments rien que pour nous, victimes.

Nos échanges ont été pour moi d'un grand réconfort. C'était enfin un endroit où je me sentais moins seule, et en confiance.

Se livrer, et me sentir comprise par le groupe a été un point essentiel à ma reconstruction.

Ce n'est malheureusement pas à l'école que j'ai appris à m'armer face à un viol. Et on ne parle toujours pas de ça comme on parle de drogue ou d'alcool. Ce qui est à mon sens, bien désolant. Alors, je ne peux qu'encourager très sincèrement chaque victime à rejoindre l'Association ESPAS qui vous soutiendra sur le chemin de votre reconstruction.

N'ayez plus jamais honte. C'est vous qu'on se doit d'écouter.

Ne restez pas seul.e.s, et parlez-en avec des professionnel.le.s. ”

Une adulte



# Suivis « Ressources »

Nous accueillons également les enfants et adolescent.e.s ayant des comportements sexualisés inquiétants sur sollicitation des professionnel.le.s, dans le cadre de nos suivis « Ressources ». Ces **situations peuvent, par exemple, concerner des jeunes entre eux, des jeunes face aux écrans, avec des thématiques comme le revenge porn**. On trouvera également des faits qui concernent des enfants de moins de 10 ans et qui ne peuvent pas être considérés comme auteur.e.s au regard de la justice. En effet, le Droit pré-natal des mineur.e.s s'applique dès l'âge de 10 ans en Suisse.

Ces situations sont souvent lourdes et nécessitent de travailler sur deux pans. Premièrement, soigner ce qui s'est passé. Deuxièmement, prévenir qu'une telle situation ne se reproduise. Lors de ces suivis, il s'agira alors de travailler sur les repères. En effet, c'est souvent une mauvaise définition ou le manque de ces derniers qui peut conduire à une mauvaise évaluation des risques pour nos patient.e.s et pour les autres. Cet aspect préventif est encore plus important si l'enfant concerné.e est membre d'une fratrie, et ce, même si les faits n'y ont pas eu lieu directement.

Il est primordial qu'une collaboration soit mise en place entre nos thérapeutes référent.e.s de familles et les figures éducatives de ces jeunes afin de travailler sur le cadre qui leur est apporté. **Ainsi, en plus de renforcer le rôle protecteur des parents, ces suivis permettent de s'assurer que les relations entretenues aient une portée thérapeutique.** Ce faisant, on renforce les chances de créer des environnements favorables à la guérison.

---

## Vaud

10 mineur.e.s pris.e.s en charge  
5 de leurs proches  
149 entretiens individuels, de familles ou de couple

## Valais

8 mineur.e.s pris.e.s en charge  
21 de leurs proches  
59 entretiens individuels, de familles ou de couple

---

# Adolescent.e.s auteur.e.s d'abus sexuels

Sur mandat des Tribunaux des mineur.e.s, ESPAS accompagne des adolescent.e.s ayant commis des infractions à caractère sexuel avant ou après leur jugement.

Dans le canton du Valais, le nombre de séances réalisées auprès de cette population a connu une légère augmentation. Ceci s'explique notamment par un nombre plus important de suivis de phase 1 menés en 2022. Organisés de manière hebdomadaire, **les objectifs de ces cycles de 11 séances sont de permettre aux jeunes de retrouver des repères légaux en matière de sexualité.** Il s'agira également de trouver des pistes de compréhension sur l'émergence de ces actes transgressifs. En accompagnant les jeunes et leurs familles, nous visons ainsi à réduire les risques de dépassement de limites au sens sexuel, mais également plus large. Autrement dit, nous cherchons à **prévenir la récidive et à soutenir les jeunes vers le développement de ressources.**

En plus des suivis individuels, dans ce canton, un groupe thérapeutique de phase 1 a pu être proposé. Il a ainsi regroupé 3 jeunes pour 11 séances de février à mai.

A l'inverse, à Lausanne, davantage de jeunes ont été accompagnés dans le cadre de suivis de phase 2. Contrairement à la phase 1, qui se concentre sur le passé et les actes commis, la phase 2 s'oriente vers le présent et le futur. De manière concrète, le travail réalisé est articulé autour d'objectifs adaptés au quotidien de chaque jeune, co-construit avec lui et son entourage proche.

Dans ce contexte, où il importe de ne pas péjorer le cadre scolaire ou de formation, les suivis peuvent être aménagés de manière bimensuelle pour autant que la situation des jeunes ne soit pas inquiétante.

Dans le canton de Vaud, un groupe de phase 1 débuté en 2021 s'est poursuivi pour 9 séances en début d'année. Aucune thérapie de groupe de phase 2 n'a cependant pu être organisée, faute de participant.e.s pour lequel.le.s ce type de prise en charge était indiqué. En effet, il ne peut être proposé qu'en présence d'un minimum de 4 jeunes jeunes qui ont suivi la phase 1, que leurs âges soient rapprochés et les faits plus ou moins similaires.

---

## Vaud

31 mineur.e.s  
34 parents  
313 entretiens individuels, de familles ou de couple  
9 séances de groupe

## Valais

14 mineur.e.s  
17 parents  
1 proche  
171 entretiens individuels, de familles ou de couple  
11 séances de groupe

---

# Prévention & Formation

Par notre prévention, notre objectif est de permettre aux organisations qui proposent des activités aux enfants, aux adolescent.e.s ou aux personnes en situation de handicap de réfléchir aux contacts adéquats pour leurs activités et comment éviter les comportements inadéquats. Une attention particulière est également portée à l'acquisition d'outils pour réagir en cas de soupçons ou d'abus sexuels avérés.

## Des organisations de plus en plus proactives en matière de prévention

Au fil du temps, nous ne pouvons que nous réjouir de l'ouverture progressive de la société en matière de prévention des abus sexuels. Dans notre travail, ceci se traduit par **une augmentation des demandes proactives par des organisations qui souhaitent être conseillées, formées ou accompagnées dans leurs démarches**. Depuis 2017, nous rencontrons, par ailleurs, davantage de demandes d'interventions sur mesure. Des thèmes annexes se développent selon les besoins des structures, souvent professionnelles. Sans toutefois réinventer notre offre de prestations, nous nous efforçons d'affiner constamment notre approche de la prévention.

A titre d'exemples, nous avons notamment eu le plaisir de dispenser un cours sur le surharcèlement entre adultes dans une Haute école romande ou d'animer une formation sur l'accompagnement d'un enfant et de son parent soupçonné d'abus au sein d'un Point Rencontre. De plus, nous avons donné, pour la première fois une formation de 12h pour des professionnel.le.s basé.e.s en Italie. Ce projet particulier a été organisé à la suite d'une rencontre réalisée lors du *Congrès international francophone sur l'agression sexuelle* (CIFAS) en juin 2019 à Montpellier.

En parallèle à ces nouveaux types de sollicitations, nous continuons à participer à diverses journées de formations organisées par des structures professionnelles, telles que les *Établissements publics pour l'intégration*, la LAVI, l'*Observatoire des maltraitances envers les enfants* (OME) de l'*Université de Lausanne* ou le CHUV. En matière de conseils, nos collaborations avec le Groupe de référence interne de PROFA ainsi que notre collaboration avec CIAO sont également maintenues.



## Une nomination à la Présidence du Réseau national « Protection dans le domaine des loisirs »

L'an dernier, nous avons eu l'honneur d'avoir été élu à la Présidence du réseau national «Prévention des abus sexuels dans le domaine des activités de loisirs» pour l'année 2024.

Pour rappel, ce réseau a été initié en 2017 par la *Fondation Protection de l'Enfance Suisse*. Il regroupe à ce jour une trentaine d'institutions actives auprès des jeunes dans les milieux associatifs, dont la *LAVI tessinoise*, l'*Eglise évangélique réformée de Suisse*, l'*église catholique*, *Jeunesse+Sport*, *Swiss Olympic*, *Santé sexuelle suisse*, l'*Association faîtière pour l'animation socioculturelle enfance et jeunesse* ou encore les organisations *ASPI* et *Limita*.

Son objectif est de réfléchir à la mise en place de moyens de prévention des abus sexuels auprès des adultes au niveau national. Un volet politique est également mis en œuvre.

## Davantage de prévention dans le domaine sportif en Valais

En 2021, ESPAS a signé un contrat de prestations avec l'Office cantonal du sport du Valais jusqu'en 2025. Son objectif : sensibiliser les moniteur.rice.s *Jeunesse+Sport* du canton à la thématique des abus sexuels lors d'une trentaine d'ateliers annuels.

Ce projet est réalisé en collaboration avec les associations *Patouch* et *Promotion Santé Valais* ; chaque organisme traitant d'un domaine spécifique de la prévention.

Une nouvelle collaboratrice bilingue a ainsi été engagée en mars 2022 pour assurer ces sensibilisations dans les parties francophones et germanophones du canton. Après une période de formation, elle a pu débiter ses activités au début juin.

**Durant l'année, 18 cours, d'une durée de 1h30 à 1 jour, ont été dispensés par nos équipes.**

# Échange avec Hélène Celay, Adjointe à la Direction HEMU – Vaud – Classique et Conservatoire de Lausanne.

Madame Celay, vous êtes responsable prévention pour votre structure. Pouvez-vous premièrement nous dire quelques mots sur la Haute École de Musique (HEMU) et le Conservatoire de Lausanne ?

*L'HEMU – Haute École de Musique est une institution pédagogique reconnue pour sa formation d'élite, exigeante et complète ainsi que pour sa complicité avec les milieux professionnels et son engagement dans la vie musicale. Pluridisciplinaire et multi-styles, elle couvre tous les profils de formation en musique classique, jazz et musiques actuelles. L'HEMU accueille sur trois sites – Vaud, Valais et Fribourg – plus de 500 étudiant.e.s de 39 nationalités différentes. Son corps enseignant, composé de nombreux artistes de renommée internationale, garantit à ses étudiant.e.s un encadrement de haut niveau.*

*Depuis sa fondation en 1861, l'objectif premier du Conservatoire de Lausanne est d'initier les enfants, les adolescent.e.s et les jeunes adultes au plaisir de la musique. A la fois accessible et motivant, l'enseignement dispensé met l'accent sur la découverte et la pratique. Le plaisir de l'expérience musicale se transmet dans le partage entre des élèves curieux.se.s et des enseignant.es qualifié.e.s, passionné.e.s par leur métier et à l'écoute des premiers.*

*Dans ces deux institutions, l'enseignement est essentiellement individuel et concerne le champ des émotions, du corps etc. Mais le Conservatoire accueille des élèves principalement mineurs qui pratiquent la musique sur leur temps libre, tandis que l'HEMU propose une formation professionnelle à des étudiants principalement majeur.e.s.*

*Tous les professeur.e.s de l'HEMU et du Conservatoire de Lausanne sont concerné.e.s par les formations dispensées par ESPAS. Deux personnes référentes ont participé à une formation spécifique proposée par ESPAS, l'une pour le site Vaud de l'HEMU, l'autre pour le Conservatoire de Lausanne.*

*L'HEMU a d'abord organisé des ateliers de sensibilisation. Vous avez également signé un partenariat avec ESPAS en 2022. Est-ce vous pourriez nous en dire davantage sur votre engagement en matière de prévention des abus sexuels ?*

*Nous avons travaillé pendant 1 an et demi à la rédaction d'une charte éthique. Ce travail collaboratif et inclusif a donc pris un certain temps. Cette charte est le point de départ de différentes actions pour favoriser une communauté HEMU-CL respectueuse, inclusive et bienveillante. L'une de ces actions a été de se rapprocher d'ESPAS. En effet, les questions du harcèlement et le débat #MeToo sont devenus des sujets très sensibles dans les écoles d'art ces dernières années.*

*Par ailleurs, différentes manifestations et actions d'étudiant.e.s nous ont confirmé qu'il fallait ouvrir le débat. Nous avons donc décidé d'organiser rapidement des ateliers de sensibilisation destinés à l'ensemble du corps enseignant.*

*Qu'impliquent de telles démarches pour une structure telle que la vôtre ?*

*La difficulté est que, notamment pour l'HEMU, les professeur.e.s ont souvent des petits taux d'activité, car ils donnent des concerts aux 4 coins du monde à côté de l'enseignement, donc il a fallu être flexible en termes d'horaires et ouvrir la possibilité de suivre les séances par Zoom.*

*Quelle a été la réaction des différents membres de l'école suite à leur mise en place ? (professeur.e.s, étudiant.e.s, etc.) ?*

*Ces ateliers ont été très bien accueillis, nous n'avons pas eu de remarques disant que c'était inutile ou inadéquat. Nous avons par contre reçu plusieurs retours de professeur.e.s qui ont trouvé la démarche formidable, visiblement, le besoin de pouvoir discuter de ces sujets était ressenti par plusieurs personnes.*

*Qu'est-ce qu'ESPAS vous apporte dans ces démarches ?*

*ESPAS est un partenaire qui a l'expérience que nous n'avons pas encore. Il est rassurant pour nous de savoir que nous pouvons à tout moment nous adresser à ESPAS avec nos questions. Ainsi, ESPAS nous a apporté un véritable soutien lorsqu'il a fallu rédiger le schéma d'intervention.*

*Est-ce que vous auriez quelque chose à rajouter ?*

*Pour l'instant, les ateliers de sensibilisation sont destinés aux professeur.e.s du Conservatoire et de l'HEMU. La prochaine étape sera d'inclure les étudiant.e.s, vraisemblablement par le biais des associations étudiantes. Des répondant.e.s des associations étudiantes pourraient ainsi devenir des personnes de confiance complémentaires.*







# Focus

## Responsabilité clinique de l'Antenne valaisanne

Depuis le 1er janvier 2022, Mme Pascale Sarrašin Bruchez a repris la Responsabilité clinique des suivis destinés aux adolescent.e.s et adultes victimes de violences sexuelles au sein de notre Antenne valaisanne. Celle destinée aux prises en charge d'enfants victimes est assurée de manière transversale par Mme Sarah Stauffer ; celle dédiée aux thérapies de jeunes auteur.e.s d'abus sexuels par M. Cédric Mariéthoz. Ce dernier travaille par ailleurs sur nos deux sites.

## La recherche de fonds privés face à quelques difficultés

ESPAS compte en large partie sur des soutiens privés pour mener à bien sa mission auprès des plus vulnérables.

L'an dernier, notre objectif annuel de récolte de fonds n'a malheureusement pu être atteint qu'à 40%, malgré l'énergie investie et les tentatives multiples pour trouver des solutions. Cette situation n'est pas sans générer un certain nombre de craintes pour le futur. A notre sens, des pistes d'explication peuvent se trouver dans la réorientation des stratégies des fondations donatrices en faveur d'autres domaines prioritaires, ou encore l'augmentation du nombre de demandes de soutiens financiers reçues. Plus que jamais, cette année particulière démontre l'importance que revêtent les soutiens privés dans le maintien de notre mission. Une situation qui est d'autant plus présente en cette période de grande vulnérabilité psychique. Nous redoutons que nos prestations perdent en accessibilité, sans une prise de conscience de notre situation financière et donc un engagement plus marqué de la part des cantons, au regard de la conjoncture économique actuelle.

## Un guide pratique pour la prise en charge des problématiques d'actes d'ordre sexuel dans le canton de Vaud

Depuis décembre 2021, un groupe de travail a été constitué entre des représentant.e.s de chaque *Office régional de Protection des Mineur.e.s* (ORPM), de l'*Unité de Promotion de la Santé et de Prévention en milieu Scolaire* (UPSPS) ainsi qu'ESPAS. Le tout est réalisé sous l'égide de l'*Unité de Pilotage de la Prévention* (UPP) de la DGEJ.

Ce projet a pour but d'élaborer un guide pratique pour la prise en charge de situations dans lesquelles des enfants peuvent être confrontés à des infractions à caractère sexuel suspectées ou avérées. Ce document aura pour rôle d'aider et informer les professionnel.le.s afin de renforcer la détection des abus ainsi que donner des pistes d'actions.

Les diverses pratiques institutionnelles y sont présentées et schématisées pour offrir une vue d'ensemble. La mission des structures et les modalités d'intervention devraient également y figurer, tout comme celles de collaboration. Sa finalisation est prévue pour le premier semestre 2023.

*Dans un contexte de hausse des demandes d'accompagnement en matière d'abus sexuels, un besoin de clarification dans la collaboration entre ESPAS et la DGEJ a été conjointement souhaité. Pour y répondre, un groupe de travail composé de professionnels des services concernés par les actes d'ordre sexuels a permis de précieux échanges au profit d'une meilleure prise en compte des besoins des bénéficiaires et d'une meilleure articulation entre les professionnels. Cette démarche a conduit à l'élaboration d'un guide pratique en cours de finalisation.*

Kim Carrasco

Responsable de l'Unité de pilotage de la prévention  
DGEJ – Direction générale de l'enfance et de la jeunesse

# Nos soutiens et donateurs

Nos plus chaleureux remerciements vont à nos membres, nos donateur.ice.s et nos partenaires pour leur belle générosité et leur confiance. Sans leur engagement, notre travail en faveur de celles et ceux dont la vie n'a pas toujours été sereine ne serait que peu de choses.

**Au nom de nos patient.e.s, notre équipe ainsi que notre Comité, nous vous adressons un grand MERCI !**

Nous transmettons également notre gratitude aux mécènes privé.e.s et aux fondations qui préfèrent conserver l'anonymat.

## Nos partenaires institutionnels et mandants :

La Confédération – Office fédéral des Assurances Sociales (OFAS)

La Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) du canton de Vaud

Le Département de l'économie et de la formation (DEF) du canton du Valais

Le Service de l'Action sociale du canton du Valais

L'Office cantonal du sport du canton du Valais

Les Centres LAVI des cantons romands

Le Tribunal des mineurs du canton de Genève

Le Tribunal des mineurs du canton du Jura

Le Tribunal des mineurs du canton de Neuchâtel

Le Tribunal des mineurs du canton de Vaud

Le Tribunal des mineurs du canton du Valais

L'Université de Lausanne

La Fondation Protection de l'Enfance suisse

La Fondation OAK

## Nos donateurs :

Fondation Alfred et Eugénie Baur

Fondation Coromandel

Fondation Emile et Odette Moser

Fondation du Dr Alfred Fischer

Fondation Madeleine

Fondation Néré

Fondation Petram

Fondation Solidarité Dignité

Kiwanis Club Cossonay

Kiwanis Club Vevey-Montreux

Loterie romande

Société vaudoise d'utilité publique

Commune de Lutry

Ville d'Ecublens

Ville de Monthey

Ville de Sion

Solidarité Jouets

# Le Comité

Anouchka Roman

Présidente

Responsable du pôle cantonal de  
psychiatrie et d'addictions,  
Direction générale de la cohésion  
sociale du Canton de Vaud

Valériane Grichting

Vice-Présidente

Enseignante,  
Députée au Grand Conseil valaisan

Anne Rochat-Brissot

Trésorière

Economiste

## Membres

Rosalba Ghelfi

Indépendante

Séverine Ramel

Psychiatre FMH

Jean Tschopp

Responsable Conseil à la Fédération  
romande des consommateurs (FRC),  
Député au Grand Conseil vaudois

# La Direction

## Conseil de Direction

(les cliniciens qui en font partie assurent également des suivis thérapeutiques)

Bernard Degex

Directeur

Karine Alvarez

Directrice adjointe

Sara Fauquex

Responsable clinique Adolescent.e.s &  
Adultes victimes Vaud

Marco Tuberoso

Responsable Evaluation clinique, prévention & formation

Carine Wampfler

Responsable Finances et  
Administration

## Conseil de Direction élargi

(ces personnes assurent également des suivis thérapeutiques)

Cédric Mariéthoz

Responsable clinique Adolescent.e.s  
auteur.e.s d'abus sexuels

Pascale Sarrasin Bruchez

Responsable clinique Antenne Valais

Sarah Stauffer

Responsable clinique Enfants



# L'équipe

au 31.12.2022

## **Intervenant.e.s Vaud**

Esma Celebi  
Félicie Corminboeuf  
Laurence de Vargas Oddo  
Caroline Durgnat  
Yves Froté  
Aline Gerber  
Vanessa Gianinazzi  
Eline Gremaud  
Laure Lambelet  
Nathalie Mardelle  
Jeanne Marion-Veyron  
Elsa Pizzinato  
Emile Sellier-Mesnard  
Stagiaire : Elise Voide

## **Intervenant.e.s Valais**

Esma Celebi  
Elsa Pizzinato  
Ariane Salamin

## **Intervenant.e.s spécialistes Prévention**

Lisa Ancona  
Eline Gremaud  
Laure Lambelet  
Audrey Monbaron

## **Équipe administrative**

Communication et recherche de fonds : Matilde Correia  
Secrétariat : Cynthia Bonvallat, Claudine Broccard  
Facturation : Fabien Purro

# Bilan

|                                                                          | 31 déc. 2022<br>CHF | 31 déc. 2021<br>CHF |
|--------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>ACTIF</b>                                                             |                     |                     |
| <b>Actif circulant</b>                                                   | <b>314 635,83</b>   | <b>428 255,14</b>   |
| <b>Trésorerie</b>                                                        | <b>107 199,65</b>   | <b>224 998,84</b>   |
| Caisses                                                                  | 262,00              | 480,55              |
| Banques                                                                  | 106 937,65          | 224 518,29          |
| <b>Créances résultant de la vente de biens et prestations de service</b> | <b>189 669,93</b>   | <b>198 125,05</b>   |
| Débiteurs                                                                | 198 935,53          | 183 099,45          |
| Prestations à facturer                                                   | 29 194,40           | 46 325,60           |
| Du croire (correction valeurs débiteurs)                                 | -38 460,00          | -31 300,00          |
| <b>Actifs de régularisation</b>                                          | <b>17 766,25</b>    | <b>5 131,25</b>     |
| Actifs transitoires                                                      | 11 336,25           | 4 629,65            |
| Débiteurs charges sociales                                               | 6 430,00            | 501,60              |
| <b>Actif immobilisé</b>                                                  | <b>8 440,00</b>     | <b>794 195</b>      |
| <b>Immobilisations financières</b>                                       | <b>4 440,00</b>     | <b>7 941,95</b>     |
| Garanties de loyer                                                       | 4 440,00            | 7 941,95            |
| <b>Immobilisations corporelles</b>                                       | <b>4 000,00</b>     | <b>-.-</b>          |
| Installations, aménagement locaux                                        | 4 000,00            | -.-                 |
| <b>TOTAL DE L'ACTIF</b>                                                  | <b>323 075,83</b>   | <b>436 197,09</b>   |
| <b>PASSIF</b>                                                            |                     |                     |
| <b>Capitaux étrangers</b>                                                | <b>214 621,60</b>   | <b>290 901,95</b>   |
| <b>Autres dettes à court terme</b>                                       | <b>33 901,89</b>    | <b>54 944,48</b>    |
| Dettes résultant des charges du personnel                                | 24 251,39           | 52 131,23           |
| Créanciers charges sociales                                              | 9 650,50            | 2 813,25            |
| <b>Dettes à court terme portant intérêts</b>                             | <b>24 268,00</b>    | <b>24 268,00</b>    |
| Prêt COVID-19                                                            | 24 268,00           | 24 268,00           |
| <b>Passifs de régularisation</b>                                         | <b>48 218,01</b>    | <b>21 774,50</b>    |
| Passifs transitoires                                                     | 48 218,01           | 21 774,50           |
| <b>Provisions</b>                                                        | <b>16 849,70</b>    | <b>74 182,97</b>    |
| Provisions dons non utilisés                                             | 16 849,70           | 74 182,97           |
| <b>Dettes à long terme</b>                                               | <b>91 384,00</b>    | <b>115 732,00</b>   |
| Prêt COVID-19                                                            | 91 384,00           | 115 732,00          |
| <b>Capitaux propres</b>                                                  | <b>108 454,23</b>   | <b>145 295,14</b>   |
| <b>Capital de l'association</b>                                          | <b>145 295,14</b>   | <b>218 879,69</b>   |
| Capital                                                                  | 145 295,14          | 218 879,69          |
| <b>Réserves facultatives issues du résultat cumulé</b>                   | <b>- 36 840,91</b>  | <b>- 73 584,55</b>  |
| Résultat au bilan                                                        | -36 840,91          | -73 584,55          |

# Compte de résultat

|                                                            | 2022<br>CHF         | 2021<br>CHF         |
|------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>PRODUITS</b>                                            |                     |                     |
| <b>Subventions</b>                                         | <b>895 900,00</b>   | <b>723 368,80</b>   |
| Subvention Vaud                                            | 547 900,00          | 547 900,00          |
| Subvention complémentaire DGEJ - renfort exceptionnel 2022 | 40 000,00           | -.-                 |
| Subvention complémentaire DGEJ - renfort "CoVid 19-2022"   | 134 000,00          | 37 602,10           |
| Subvention Valais - DEF                                    | 154 000,00          | 154 000,00          |
| Subvention Valais - DSSC                                   | 20 000,00           | 20 000,00           |
| Restitution subvention 2020 selon Lsub Vaud                | -.-                 | -36 133,30          |
| <b>Participations</b>                                      | <b>637 637,40</b>   | <b>551 419,55</b>   |
| Participations LAVI/LCA/Autres                             | 447 507,45          | 372 392,00          |
| Participations Tribunaux des mineurs                       | 78 346,00           | 65 773,25           |
| Participations DGEJ                                        | 26 302,00           | 19 559,00           |
| Revenus des prestations                                    | 103 897,75          | 101 559,30          |
| Variation du croire                                        | -18 415,80          | -7 864,00           |
| <b>Autres</b>                                              | <b>128 617,00</b>   | <b>107 900,00</b>   |
| Contribution de la Confédération                           | 59 400,00           | 63 900,00           |
| Kinderschutz                                               | -.-                 | 30 000,00           |
| Projet OAK                                                 | 32 817,00           | -.-                 |
| Projet Sport VS                                            | 36 400,00           | 14 000,00           |
| <b>Cotisations et partenariats</b>                         | <b>13 510,00</b>    | <b>13 430,00</b>    |
| Cotisations                                                | 3 150,00            | 3 570,00            |
| Cotisations partenariats                                   | 10 360,00           | 9 860,00            |
| <b>Total des produits</b>                                  | <b>1 675 664,40</b> | <b>1 396 118,35</b> |
| <b>CHARGES</b>                                             |                     |                     |
| <b>Charges pour prestations externes</b>                   | <b>3 659,85</b>     | <b>2 039,70</b>     |
| Charges matériel clinique, charges engagées pour le groupe | 3 659,85            | 2 039,70            |
| <b>Frais de personnel</b>                                  | <b>1 705 090,43</b> | <b>1 531 507,28</b> |
| Salaires                                                   | 1 443 690,06        | 1 275 838,25        |
| Charges sociales                                           | 204 238,45          | 175 760,53          |
| Autres charges de personnel                                | 12 926,78           | 48 258,11           |
| Supervisions et formations                                 | 44 235,14           | 31 650,39           |
| <b>Frais d'exploitation</b>                                | <b>161 051,22</b>   | <b>155 953,25</b>   |
| Charges de locaux / Assurances                             | 158 572,22          | 153 461,75          |
| Assurances                                                 | 2 479,00            | 2 491,50            |
| <b>Frais d'administration</b>                              | <b>53 836,38</b>    | <b>49 424,09</b>    |
| Charges d'administration, d'informatique et d'honoraire    | 53 836,38           | 49 424,09           |
| <b>Communication</b>                                       | <b>9 334,70</b>     | <b>7 017,86</b>     |
| Charges de communication, publicité                        | 9 334,70            | 7 017,86            |
| <b>Amortissements</b>                                      | <b>1 000,00</b>     | <b>0,00</b>         |
| Amortissements                                             | 1 000,00            | -.-                 |
| <b>Total des charges</b>                                   | <b>1 933 972,58</b> | <b>1 745 942,18</b> |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                             | <b>-258 308,18</b>  | <b>-349 823,83</b>  |
| Résultat des charges et produits financiers                | -4 849,00           | -4 603,95           |
| Résultat des charges et produits extraordinaires           | 10 212,00           | -.-                 |
| <b>Résultat sur les mouvements des dons</b>                | <b>216 104,27</b>   | <b>280 843,23</b>   |
| Loterie Romande pour Pôle prévention                       | 50 000,00           | 50 000,00           |
| Dons divers perçus durant l'année                          | 109 771,00          | 305 375,80          |
| Utilisation d'un don spécifique durant l'année             | -.-                 | -72 000,00          |
| Remboursement Loterie Romande contribution 2020            | -1 000,00           | -.-                 |
| Allocation aux provisions                                  | -16 849,70          | -74 182,97          |
| Dissolution de provisions                                  | 74 182,97           | 71 650,40           |
| <b>Résultat de l'exercice</b>                              | <b>-36 840,91</b>   | <b>-73 584,55</b>   |



# Compte de résultat par Antenne

|                                                      | 2022                |                   |                   |
|------------------------------------------------------|---------------------|-------------------|-------------------|
|                                                      | CHF                 |                   |                   |
|                                                      | Vaud                | Prévention        | Valais            |
| <b>PRODUITS</b>                                      | <b>1 041 385,09</b> | <b>311 858,64</b> | <b>322 420,67</b> |
| Subventions cantonales                               | 651 900,00          | 70 000,00         | 174 000,00        |
| Contribution de la Confédération                     | -.--                | 59 400,00         | -.--              |
| Revenus mandat de prestations Etat du Valais         | -.--                | 36 400,00         | -.--              |
| Participations LAVI / LCA / Autres                   | 336 056,80          | -.--              | 111 450,65        |
| Participations TM, DGEJ                              | 64 075,60           | -.--              | 40 572,40         |
| Revenus des prestations (facturations)               | -.--                | 103 897,75        | -.--              |
| Revenus des Projets                                  | -.--                | 32 817,00         | -.--              |
| Cotisations et partenariats                          | 2 356,80            | 10 360,00         | 793,20            |
| Variation du croûte                                  | -13 004,11          | -1 016,11         | -4 395,58         |
| <b>CHARGES</b>                                       | <b>1 181 342,33</b> | <b>353 515,49</b> | <b>399 114,76</b> |
| Charges matériel clinique et engagées pour le groupe | 1 718,90            | -.--              | 729,60            |
| Charges de projet                                    | -.--                | 68 070,31         | -.--              |
| Charges du personnel                                 | 1 030 767,38        | 259 681,90        | 352 052,59        |
| Charges de locaux                                    | 106 928,55          | 17 361,75         | 30 952,92         |
| Assurances-choses, droits, taxes, autorisations      | 1 671,50            | 267,65            | 539,85            |
| Charges d'administration et d'informatique           | 34 059,18           | 6 467,55          | 12 639,90         |
| Charges de communication, publicité                  | 5 196,82            | 1 666,33          | 2 199,90          |
| Amortissement                                        | 1 000,00            | -.--              | -.--              |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                       | <b>-139 957,24</b>  | <b>-41 656,85</b> | <b>-76 694,09</b> |
| Résultat des charges et produits financiers          | -4 228,19           | -199,21           | -421,60           |
| Résultat des charges et produits extraordinaires     | -.--                | -.--              | 10 212,00         |
| Résultat sur les mouvements des dons                 | 140 985,95          | 52 753,27         | 22 365,05         |
| <b>Résultat de l'exercice</b>                        | <b>-3 199,48</b>    | <b>10 897,21</b>  | <b>-44 538,64</b> |







# Offrez un souffle d'espoir !

Notre mission ne serait que peu de choses sans la solidarité de nos généreux donateurs. Chaque don est précieux et nous permettra d'apporter une aide concrète aux enfants, aux adolescent.e.s et adultes qui sont confronté.e.s aux effets dévastateurs des abus sexuels.



## Association ESPAS

[www.espas.info](http://www.espas.info)  
0848.515.000  
[contact@espas.info](mailto:contact@espas.info)

## Lausanne

Rue Centrale 7  
1003 Lausanne

## Sion

Ruelle du Midi 10  
1950 Sion



**Merci de votre confiance :**

IBAN : CH16 0076 7000 5536 4630 8